

DE CE QUE PEUVENT «DONNER» LES APP, DANS LES 20 ANS A VENIR...

Quelques pensées d'une apprenante récente.

Il existe deux versions de cet article : une version courte parue fin mai 2005 dans la revue N°195 de l'AFP (Actualité de la Formation Permanente) publié par le Centre Inffo, datée mars/avril 2005 et «une version intégrale de 20 pages» présentée ci-dessous. Cette version longue est téléchargeable sur le site www.app.tm.fr à la rubrique "Parole d'experts" ou <http://app.algora.org/reseau/paroles/index.asp>.

Annie Mioche, docteur en sociologie, ex-formatrice de formateurs

Les modestes propos qui suivent me sont une occasion de remercier les formateurs et la coordonnatrice de l'APP de Rouen qui m'ont récemment initiée à l'usage du traitement de texte, ainsi que la directrice de l'organisme porteur, qui m'y a accueillie pour cette délicate réalisation.

Préambule : « Les APP, on existe ! »

1983 –1995 : je travaille au CREDIJ, à l'Université de Rouen. J'officialise sur tous les dispositifs, à mesure de leur éclosion politique : PAIO et Missions Locales, Ateliers Pédagogiques Personnalisés (c'était le nom de baptême des APP, en 1983), opérations dites Nouvelles Qualifications, C.F.I., et, *last but not least*, j'œuvre en matière de formation des formateurs occupés à toutes ces mesures destinées à restituer à des publics plus ou moins jeunes, qualifiés de «non qualifiés», quelque atout favorable à leur insertion sociale et professionnelle.

1986-1988 : je pilote, dans ce cadre, une vaste recherche-action dans cinq APP haut-normands. Nous relatons cette démarche collective dans une publication collective au titre en forme de clin d'œil : «Apprenants apprenant. Les vicissitudes de formés, de formateurs et de formateurs de formateurs»¹.

Une remarque s'impose : à cette époque, je suis séduite par le potentiel de ce que l'on appelait alors les NTIC, mais farouchement résistante à l'idée d'apprendre à les utiliser moi-même. J'adopte, en bonne illettrée de la chose, des pratiques rhétoriques de contournement en affirmant ne pas vouloir ôter le pain de la bouche aux secrétaires du CREDIJ chargées de métamorphoser mes montages manuscrits copiés-collés en objets de communication dignes de ce nom. En cette matière, elles s'occupent de l'apparence typographique, je produis le contenu. Mon infirmité est occasion de lien social...

Septembre 2000 : je prends une retraite que j'estime bien méritée et retrouve ce qui manque à toute personne qui travaille : la liberté de mon temps. Je ne tarde pas à prendre aussi la mesure de l'autre versant de la situation : le décalage, temporel justement, d'avec la temporalité d'autrui,

¹ Mioche A., Lane Ph., Aumont B., Vivier J., Gillet B., Thionville R. : *Apprenants apprenant. Recherche-action en APP*. Publication du Centre Régional pour le Développement local, la formation et l'Insertion des Jeunes, Université de Rouen, 1988

ceux qui sont encore au charbon; cela produit comme un effet d'isolement social. J'éprouve avec désolation le manque de partenaire qualifié en matière d'usage du traitement de texte, pour me compléter dans ce sur quoi je bricole : un projet de bouquin avec un ex - collègue. J'en suis toujours en effet aux crayon-gomme-ciseaux-colle. Et puis, le vieillissement, le relatif isolement social... si j'avais Internet... après tout...

Septembre 2003 : contre toute attente, j'achète un micro-ordinateur portable. Jean Vanderspelden est passé par là, lui qui n'avait pas réussi à entraîner ma conviction à me former, pendant des années de travail en commun au CREDIJ, et qui m'a soufflé, quelques jours plus tôt : «Mais... les APP, ça existe !».

Véritable héritage langagier et culturel que cette proclamation de vitalité, émanant au départ de Catherine Lemonnier qui anima l'APP de Rouen du temps de la recherche - action, puis le réseau régional haut normand ! Coup de fouet que cette formule, répercutée par moi-même dans un article de la publication de la revue n°17 de IOTA+, huit ans auparavant ! Les APP, oui, ça existe, pour les demandeurs d'emploi ou les salariés qui ...de 17 à 77 ans... et donc pour moi aussi qui suis dans la fourchette et ne veux pas mourir idiote. En une quinzaine de séances, trois formateurs de l'APP de Rouen m'initient aux arcanes du micro-ordinateur. Mon temps et mon espace sont subtilement modifiés, l'apparence de mes écrits transmutée.

La personne : «Un mystère en pleine lumière »

L'anecdote précédente se veut, au delà du souvenir personnel, interrogation. Que s'est-il passé pour moi, entre ma résistance d'antan et mon engagement actuel, à l'égard d'une technique que je trouvais jadis sans conteste utile pour les individus ayant à s'insérer dans le monde du travail et intéressante en soi, mais trop rébarbative pour que je m'attache à m'y initier, moi, personnellement ? Le temps retrouvé ? Des besoins nouveaux et l'anticipation de besoins futurs ? Le contexte existentiel d'un lien professionnel désormais distendu, avec un sentiment corrélatif de vacuité, sinon de désaffiliation sociale ?

Quoi qu'il en soit, je redécouvris alors, au-delà de son objectif de formation, le sens d'un APP. J'y trouvai pour ma part un lieu de réconciliation entre ma position d'antan et celle, contingente, d'aujourd'hui. Un lieu où affronter autant l'ignorance qui m'était advenue, par passivité, que ce que j'escomptais qu'il m'advienne. Un lieu de création, modeste mais motivante, de moi par moi, grâce à l'opportunité qui m'était donnée de m'actualiser dans mon être et pas seulement de réactualiser mon savoir - ou plutôt, en l'occurrence, mon non-savoir. Ce que ça «donne», les APP ? D'abord cela : renouer avec soi-même; retrouver dans sa tête, ses doigts, son corps en risque d'être déshabité de sa fonction et de sa vêtue sociales, la complexité de son être au monde, de sa vérité singulière, de ses aspirations et de ses défenses mentales, de son histoire personnelle, de son humanité reliée au tissu social formé d'autres humains en quête, eux aussi.

Les apprenants de l'APP m'interrogèrent : «Toi aussi, tu viens te remettre à niveau Français – Maths ?». Lointain écho pour moi, là encore, de

cette représentation *a priori* de mes tout nouveaux camarades avec celle des jeunes de l'un des APP qui, il y a près de 20 ans, avaient participé à la recherche-action que j'avais pilotée. Ils en avaient été si dynamisés qu'ils revendiquaient avec gourmandise : «Est-ce qu'il y aura des cours (*sic*) de recherche-action l'an prochain ?».

Quelque chose d'un peu étrange se passe en APP. Une sorte d'alchimie qui, pour s'exprimer sous des termes scolaires, donne néanmoins à vivre un au-delà : une certaine appétence, une commune humanité et une humble solidarité retrouvées, qui transcendent les différences d'âge, les carences académiques et les attentes de progrès instrumentaux. Oui, moi aussi, j'étais illettrée; moi aussi j'avais besoin de recherche et d'action; à moi aussi, il semblait bon de passer à l'Atelier de Pédagogie Personnalisée et d'y laisser tomber les scories de mes résistances technologiques.

Le terme d'atelier me semble être une formulation particulièrement judicieuse. Un atelier, nous dit l'historique du mot, a commencé par désigner un petit morceau de bois (*astelle*), puis le copeau s'est fait métonymie pour passer au tas de bois, et bientôt au lieu de travail du bois (tonnellerie, charronnage, menuiserie), avant de signifier tout lieu de travail artisanal. Le mot, toujours par métaphore, a recouvert ensuite les activités, à la fois artistiques et artisanales, mais aussi les acteurs travaillant dans ce même lieu, autour d'un maître. Au Xxième siècle, le terme d'atelier se mit à désigner aussi un groupe de travail en art dramatique et en pédagogie. Ainsi l'APP aurait cette connotation conjoignant esthétique et didactique, pour dénommer un compagnonnage humain visant l'émergence artisanale de personnes (êtres uniques et harmonieux) capables de tenir un rôle dans une pièce. Les glissements sémantiques sont pleins d'enseignement.

Le second P de APP appelle, simultanément aux questions de la didactique et de l'esthétique, une interrogation quant à la définition de l'objet sur lequel porte la professionnalité spécifique des APP : la pédagogie au profit de la personne. Que désigne cette entité du travail pour les formateurs, dans l'Atelier devenu original en ceci qu'est censée s'y déployer une Pédagogie qui se veut Personnalisée ? Quel est donc cet objet, à élaborer en compagnonnage, auquel convoque un savoir-faire d'artisan ? La personne, objet abordé dans son unicité et requérant toutes les attentions dans l'atelier, est-elle en effet une matière vivante à polir, en en ôtant des copeaux, comme on sculpte une pierre pour en extraire un diamant ? L'artisan formateur est-il celui qui révèle un état, précieux mais restant à dégager de sa gangue, potentiellement présent dans l'apprenant qui se rend à l'atelier ?

Ce dernier n'est cependant pas matière inerte entre les mains de l'homme de l'art. L'apprenant, comme l'apprenant du reste, sont des personnes et c'est là une différence non négligeable avec la menuiserie ou l'orfèvrerie. La dimension symbolique propre aux humains, êtres de langage, à la différence des plus beaux gemmes ou des essences précieuses, oblige à considérer la personne comme un objet professionnel singulier. La personne ne peut être réduite à un objet statique, à un état donné qu'il suffirait de dévoiler en lui enseignant de façon personnalisée. La notion de personne ne recouvre pas celle d'individu, considéré sous son acception, distinctive et de bon sens, d'être «indivisible». La personne, dont la nomination semble aller

de soi, est au contraire (pour emprunter à une métaphore évoquant le Japon) «un mystère en pleine lumière»².

Le détour par l'anecdote de mon cas personnel aborde cette question par son envers : qu'est-ce que «n'être pas» une personne ? J'ai présenté ma motivation d'apprenante à l'APP comme la réponse à une étape de vie où, d'une certaine manière, je me suis sentie sinon dépersonnalisée, du moins en retrait du champ d'action où j'avais eu, durant ma vie professionnelle, ma place. Je fais l'hypothèse que l'APP est un lieu exactement approprié pour pallier cette souffrance sociale que la personne peut éprouver non pas seulement parce qu'elle n'a « pas le niveau », mais parce que quelque chose de l'ordre de sa place et de sa face, et donc de son interface avec le monde, est altéré. Un lieu où retrouver contenance, en quelque sorte, au-delà de la possibilité d'y trouver des contenus sur tel ou tel savoir. Une aire et une ère de vie où être repris dans une pièce qui se déroule, une pièce à plusieurs personnages, dans laquelle on ne joue pas en solo, même pas quand il s'agit d'apprendre individuellement car le savoir lui-même est le représentant d'un autrui, présent-absent dans ce produit culturel labellisé qui se donne à l'appropriation de l'apprenant. En un mot, un lieu où la personne n'est pas un vain mot.

Le mot «personne» est pourtant devenu si banal qu'il figure dans les discours sans qu'on s'y arrête. Encore une fois, retrouvons la source du terme. A l'origine, *persona* désignait le masque de scène; puis le porteur de masque, l'acteur; puis le personnage joué par ce dernier, son rôle. Sorti du théâtre, il s'est ensuite appliqué au monde, pour évoquer la fonction incarnée par le personnage social. Il faut insister sur cette dimension contextuelle du terme de personnage. Car, par-delà la référence juridique à la charge exercée par un personnage, à sa dignité, à ses responsabilités, inhérentes au rôle tenu dans la cité, c'est à la conscience morale apportée à tenir cette place, accompagnant la fonction ou le statut, que s'attache la notion de personne : la personne réfère au champ axiologique, celui des valeurs sociétales. A la différence de la notion d'individu, qui focalise sur l'idée d'unité indivisible, certes complexe, mais en quelque sorte complète en soi, existante pour elle-même, la notion de personne renvoie à l'incomplétude, du fait de son rattachement au monde social et culturel des valeurs : il n'y a «personne» que s'il y a quelqu'un d'autre, pourrait-on dire en forme de boutade.

La référence à l'origine du terme par dérivation de sens du masque de théâtre est, à ce propos, intéressante. Un ethnologue expliquait un jour avoir découvert un masque porteur de dents qui l'avait intrigué : celles-ci étaient sculptées sur la face interne; il rappela alors que le masque n'a pas pour fonction centrale de cacher, contrairement à l'acception moderne et parfois péjorative que l'on en a, mais de communiquer avec des entités supérieures, les dieux en l'occurrence. Il est l'intermédiaire articulant intériorité et scène externe, le moyen de régulation entre immanence d'un être humain immergé dans une culture, et entité transcendante propre à cette culture - là. La personne, par son masque, est un être d'échanges, combinant un dedans et un dehors, par l'apparence immédiate de la face (à ne pas perdre, même si

² Mais qui en est donc l'auteur, de cette image ?...Thierry de Beaucé, me semble-t-il, dans *L'île absolue*...Qu'importe ! Après tout, la culture n'est-elle pas ce qui reste quand on a tout oublié ?

l'on n'est pas Japonais, comme l'a analysé le sociologue Goffman) constituant le moyen ontologique, essentiel et substantiel, d'exister (*ex-sister* : se tenir debout, à côté), d'être distinct, singulier dans sa capacité de différence, c'est-à-dire autonome, ce qui suppose un autrui, une extériorité, une hétéronomie. La question de la personne entraîne, par essence, celle du lien social.

La notion de personne a fait l'objet de plusieurs recherches de terrain par les ethnologues : le culturalisme, en particulier, s'est attaché à définir la «personnalité de base» caractéristique de chaque type de communauté. Ces travaux proposent une formule pour désigner ce noyau dur de la personnalité typique de chaque société : elle est un «précipité culturel» (Kardiner), au sens chimique du terme, un corps solide insoluble qui se dépose au fond du récipient; c'est là la dimension insécable de la personne, dans le contenant qu'est la culture.

En psychologie, la personne est également étudiée sous le concept de personnalité et comporte quatre traits : l'individualité, la consistance (qui renvoie à la stabilité de la structure personnelle, caractéristique qui la rend ainsi prévisible pour ceux qui la connaissent : ils savent ce à quoi on peut s'attendre de sa part), la spécificité des motivations (lesquelles renvoient aux besoins intrinsèques ou aux pulsions, selon les écoles) et l'autonomie (toujours relative, mais abordée sous l'angle des processus endogènes/exogènes et des mécanismes de défense psychiques qui amortissent les déséquilibres inhérents à la vie en société).

La notion de personne a également inspiré tout un courant philosophique : le personnalisme. Deux aspects majeurs unifient les différentes approches de cette pensée de la personne : toutes s'attachent à mettre en lumière l'originalité irréductible de chaque conscience humaine engagée dans le temps et l'espace, d'une part et, de l'autre, elles mettent en exergue l'accomplissement de la personne dans ses actes intentionnels, c'est-à-dire dans son agir en référence aux valeurs.

Ainsi la personne est-elle avant tout un être axiologique, moral, qui ne peut jamais être considéré comme un moyen, mais comme une fin, et ceci dans une «communauté d'être» au sein d'une collectivité où se pratique la «réciprocité des consciences». Un être d'action, d'intention, irréductible au sein de sa collectivité, mais toujours à situer comme horizon de sens pour cette dernière. Cette définition de la personne ouvre à une approche politique de la question, à savoir aux options prises, au sein d'une société dite individualiste, par son gouvernement au sujet du lien social, question qui donne donc son assise, inéluctablement, à celle de la pédagogie personnalisée.

La dimension de réciprocité, inhérente au lien social, en appelle en effet à «la promotion mutuelle, tendant à poser autrui comme une perspective universelle. Autrui n'est plus une limite, mais une source, dès lors que le moi ne peut plus être conçu sans un toi»³. La notion de personne renvoie ainsi au

³ Les propos relatifs à la notion de personne sont nourris par *l'Encyclopaedia Universalis*, et ceux qui reprennent la filiation étymologique des mots au Robert : *Dictionnaire historique de la langue française*.

lien social d'une façon très pragmatique, à savoir par le canal concret de la façon dont tout être est, indissociablement, socialisé et individué.

Pour un APP, là réside un nœud problématique relativement à la question de la pédagogie personnalisée : celle-ci est un contrepoint de l'individualisation, au sens de l'euphonie musicale du terme. Autrement dit, la qualité de l'activité professionnelle des APP tient à ce que ces deux composantes doivent être à la fois distinctes et se déployer simultanément, obéir à des règles propres à chacune mais combinées entre elles de façon mélodieuse, se superposer harmonieusement et non se réduire l'une dans l'autre.

De l'individualisation à la personnalisation : «l'Atelier pour *persona grata*»

La formule latine renvoie à l'accréditation dont jouit le personnel diplomatique, qualifié de *persona grata*, qui fait l'objet de toutes les bienveillances, en tant que représentant d'une puissance étrangère bienvenue. Je propose à la réflexion cette idée que les personnes fréquentant les APP peuvent être considérées non pas seulement sous l'angle des individus qu'elles sont physiquement (à savoir des entités indivisibles, insécables), mais encore d'un point de vue moral et interactionnel, comme sujets de droit éveilleurs de visées altruistes chez autrui, à l'instar des *very important persons* auxquelles elles correspondent symboliquement.

Ces V.I.P., d'où tiennent-elles donc leur «crédit», leur «autorité» ? Il faut ici rappeler que, dans d'autres cultures que la nôtre, l'individu est une notion sans consistance, la personne n'existe pas indépendamment d'un nous collectif⁴. L'importance de la personne tient, chez nous, à un paramètre idéologique et politique : notre cadre sociétal démocratique, dont les APP semblent être des lieux privilégiés d'exercice et d'apprentissage conjoints. Aussi leur faut-il, mieux qu'ailleurs, ne pas oublier que nos conceptions peuvent faire écran à l'accompagnement pédagogique de personnes étrangères. Ces dernières constituent en quelque sorte des ambassadrices culturelles, à qui réserver le meilleur de nos valeurs, avec une attention aiguë portée aux leurs.

Ce qui fait de chaque individu une personne est, dès lors, la conjonction de son universalité substantielle et de sa singularité culturelle. L'une et l'autre de ces caractéristiques se rejoignent dans l'accomplissement, sur la scène sociale (celle de l'APP en étant un des théâtres possibles), d'un agir personnel ayant valeur d'engagement sociétal. Entrer en APP, pour l'apprenant comme pour l'apprenant, serait en quelque sorte comme se donner comme porte-parole, au-delà de soi-même, de tout membre de sa société d'appartenance. En être le délégué, en quelque sorte, dans ses ignorances singulières comme dans son irréductible devoir-être humain.

Ainsi, il me semble que l'on peut parler de personnalisation dès lors que les individus en présence peuvent signifier leur être en prenant position

⁴ Cf. à ce sujet Margalit Cohen Emerique : *Le modèle individualiste du sujet, écran à la compréhension de personnes issues de sociétés non occidentales*. In : Cahiers de sociologie économique et culturelle, n°13, Juin 1990. Institut havois de sociologie économique et de psychologie des peuples.

personnelle dans leur être. Rien là d'une révérence à Narcisse; il s'agit au contraire de la possibilité pour la personne de décliner un «Je» dans la mesure même où la réciprocité peut être autorisée à se vivre dans la déclinaison conjointe d'un «Tu» (le formateur, le collègue dans l'APP) doté des mêmes prérogatives que «Je». Apprenant et apprenant sont logés à la même enseigne là-dessus et, en outre, se doivent d'accueillir avec autant de bienveillance un «Il», celui dont ils parlent ensemble au titre d'un «Nous».

Il n'y a «personne», et conjonction des personnes, que s'il y a aussi ce «Il», ce tiers, toujours vivace même physiquement absent. C'est le «Il» qui donne sens à l'être ensemble, il est le tissu social support des « motifs » qu'y figurent, comme des broderies, les «Je» et les «Tu». «Il» renvoie ainsi à la culture - sous la forme des savoirs proposés à l'APP dans le cas qui nous occupe. «Il» est ce tiers qui inspire la loi, garantit le droit des sujets, seul à permettre d'échapper à l'enfermement de la fusion symbiotique du «Je» et du «Tu», ou à leur duel dans une relation mimétique.

C'est dans l'exercice de cette conjugaison, grammaticale et sémantique, accordant tout son prix aux personnes, apprenants et apprenants, sans oublier les représentants de la société instituée présente localement (directeur de l'organisme porteur, du coordonnateur(-trice) et de l'équipe de l'APP, mais aussi les auteurs, les savants, tous ceux à qui la culture enseignée est redevable), que peut s'exercer la pédagogie personnalisée. Elle requiert une sensibilité à l'autre, présent et absent, physique et symbolique. Elle suppose dès lors une ouverture à l'incertitude, au questionnement permanent sur les savoirs institués, afin de pouvoir se les approprier, mais aussi pour pouvoir les enseigner.

La relation pédagogique qui se veut personnalisée, interpelle ainsi à propos des «passeurs» de ces savoirs, c'est-à-dire sur le jeu et l'impact de leurs singularités individuelles dans la co-construction des interactions qui accompagnent l'acte d'apprentissage : le rapport de formation est en effet, par définition, dissymétrique, il ne s'agit pas d'en nier la dimension de pouvoir. L'ignorer serait passer sous silence la part prise par le formateur dans le conditionnement que comporte tout apprentissage.

De ce point de vue, plus qu'une autre peut-être, la forme pédagogique APP peut contribuer (ou au contraire freiner), au-delà de sa capacité à individualiser les parcours des apprenants, à faire passer ceux-ci de la «contrainte d'être», à «la permission d'être», pour tendre vers ce qui représente un horizon de sens pour une personne : «la possibilité d'être»⁵. Elle comporte aussi le risque, dans la proximité qu'elle autorise, d'induire une relation confinée à une sociabilité primaire (au sens sociologique du terme), oubliant qu'un lieu pédagogique suppose, de la part des professionnels, une forme d'implication qui ne soit pas d'amitié, de parentalité, de lien d'ordre sentimental, mais un engagement empathique, ce qui ne va pas de soi sur le

⁵ «A l'intérieur d'une évolution régie par l'équilibre entre homéostasie et transformation, chaque individu doit passer graduellement de la condition de contrainte d'être (je ne peux être que par un ordre d'autrui), à celle de la permission d'être (je peux être moi-même mais seulement dans le rôle qui m'est concédé), jusqu'à arriver à la possibilité d'être (je peux être librement et me soustraire aux conditionnements d'autrui). C'est le passage de la coexistence en tant que fonction au choix de coexistence en tant que personne». Ackermans, A. et Andolfi, M. : *La création du système thérapeutique*. E.S.F., Paris, p. 82-83.

plan émotionnel. Toute professionnalité se déploie dans le registre de relations relevant d'une sociabilité dite secondaire, c'est-à-dire impersonnelle. Là réside un trait de la profession de formateur en APP qui est à aborder dans sa singularité, du fait de son objet porteur de contradiction : il s'agit de personnes à traiter, techniquement, de façon...impersonnelle.

Formateur en APP : un exercice professionnel délicat et stratégique

Une profession se manifeste, à l'évidence, par la maîtrise d'un ensemble de techniques (la sociologie parle du système d'expertise) relatif à un objet spécifique (compétence médicale/patient; savoir-faire de l'avocat/plaignant; etc.) le lien entre ces deux entités étant par ailleurs reconnu socialement, et on parlera là de la légitimité de la profession. Une profession relève d'une socialité secondaire, par contraste avec ce qui renvoie à une relation primaire, en ceci qu'elle s'exerce là où les compétences des proches trouvent leur limite : un parent ne peut soigner son enfant que pour des maux bénins et, au-delà, il a recours à un médecin doté des connaissances adéquates; aucune personne ne peut à elle seule défendre un ami coupable devant la justice, il y faut l'intervention de spécialistes, bienveillants mais épaulés par des connaissances et un savoir-faire juridiques.

Un professionnel exerce ainsi ses compétences au travers de pratiques étayées sur des savoirs d'ordre intellectuel, dans une société qui le légitime dans la mesure même où elle reconnaît la nécessité de ces savoirs «savants», acquis autrement qu'à l'instinct, labellisés scientifiquement. Aussi les professions évoluent-elles avec les progrès des savoirs eux-mêmes. En outre, elles ne sont légitimes qu'à l'aune de leur aptitude à répondre à des besoins sociaux et à leur équité dans cette réponse; le prestige d'une profession tient à cette «surface sociale», inhérente à la fois aux compétences spécialisées qu'elle manifeste et aux nécessités qui la finalisent. Quant aux professions en émergence, non encore stabilisées, elles ont à lutter pour se faire reconnaître, par la mise en avant de la spécificité de leur champ de compétence, des fondements théoriques dont elles s'autorisent et des besoins sociétaux qu'elles servent.

De ce point de vue, on peut s'interroger, en sociologue critique, sur les manques de notre société que les APP peuvent prétendre pallier, sur les méthodes et savoirs requis pour exercer en APP si ces praticiens entendent se positionner en professionnels. En un mot, les formateurs en pédagogie personnalisée veulent-ils être des passeurs de savoirs à l'instar des enseignants, ou leur faut-il combattre pour faire légitimer une visée de contribution à une société préoccupée de l'émergence des personnes ?

Par ailleurs, on laisse souvent au second plan, l'autre face de la médaille d'une profession, qui est celle du pouvoir que ses savoirs donnent au professionnel. Dans la pratique, comment est régulée l'emprise exercée par le professionnel sur le profane cible de son travail ? On le sait, il n'existe pas de compétences professionnelles sans un code de déontologie qui protège des dérives potentielles de la mise en œuvre de ces savoirs ésotériques. Ce code, lui-même régulé socialement (par les pairs, avec l'Ordre des médecins, ou celui des avocats; par l'Etat, pour les enseignants,

par exemple) garantit le destinataire qui fait l'objet de l'acte professionnel, en fonction des valeurs de référence de la société. C'est dans l'autorité que lui confère sa pratique que le professionnel est tenu de traiter chacun sans favoritisme, avec impartialité, sans tenir compte des différences.

Autrement dit, pour être un bon «pro», le formateur en APP devrait pratiquer une pédagogie personnalisée par ses compétences «savantes», mais qui soit impersonnelle quant à l'exercice du pouvoir que lui confère cette technicité. Il y a là une difficulté qui fait tout l'intérêt et toute l'originalité des APP, si elle est traitée au niveau adéquat dans l'articulation des registres éthique et technique au quotidien. En effet, si le code déontologique est affiché publiquement (un article dans une charte, un cahier des charges), sa traduction dans la pratique journalière de chacun ne va pas de soi. Les termes moraux, même formalisés dans un code, ne recouvrent pas de façon automatique les règles de conduite personnelle concrètes, le rapport au bien et au mal *in situ*, propres à n'importe quel professionnel comme à tout humain.

Pour les formateurs en APP, on a là un point sensible, dans la mesure même où le trait d'impersonnalité (censé caractériser toute profession) est contrebalancé par une exigence de mise en œuvre de compétences pédagogique à l'adresse d'un bénéficiaire qui est lui-même une personne. Certes, toutes les professions dont l'objet relève non pas du domaine strictement matériel mais du champ symbolique supposent une conscience éthique spécifique, intimement tissée du respect d'autrui : on ne contribue pas à l'éducation d'une personne comme on fabrique une voiture, du seul fait (mais qui n'est pas rien) de la réciprocité interpersonnelle. Ainsi, la pratique de formateur en APP présente la difficulté inhérente à toutes les professions apparentées par cet objet singulier qu'est l'aide à la personne; elle vit même des paradoxes que comporte une telle vocation. Mais l'exercice de sa conscience professionnelle par le formateur en APP est, plus que dans aucun autre lieu, hautement singulière et, par là, stratégique, et ce d'un double point de vue.

Le premier aspect, on l'a vu, tient à la nécessité d'un travail exercé par le professionnel qui soit à la fois neutre et engagé dans l'interpersonnel. Ceci déplace quelque peu le regard : autant la formation individualisée a à se focaliser sur l'apprenant au plus près de ses singularités et de son unité complexe, autant la pédagogie personnalisée s'attache à élucider ce qui, dans la personne même de l'apprenant, fait source pour impulser un procès d'apprentissage efficace pour l'apprenant. Le formateur constitue le premier «outil» de la pratique personnalisée en APP, car il donne à être et à devoir-être (par la personne qu'il est et pour la personne qu'il sert) autant, sinon davantage, qu'à savoir et à incorporer. Son attitude en cette matière, à l'opposé de la pulsion d'emprise, constitue le cœur de ses compétences, plus que ses connaissances techniques et académiques.

Cette attitude globale se décline différemment selon la personnalité de chacun, mais il me semble qu'elle peut se manifester principalement dans la «bonne» distance à autrui, fruit d'une observation bienveillante, et dans la capacité à faire émerger au fil du temps des prises de position actives de la part de l'apprenant. Ces savoir-être et savoir-devenir constituent la pierre

philosophale de la pédagogie personnalisée. Celle-ci œuvre à la fois dans l'espace des relations et le temps des apprentissages, dans la synchronie et la diachronie, dans un va et vient constant entre contextualisation-décontextualisation-recontextualisation. On pourrait dire que c'est la flexibilité personnelle aiguisée du formateur dans cette gymnastique, sur un plan à la fois éthique et technique, qui fera la personnalisation de la pédagogie. Le formateur est un acrobate, capable de prendre les postures les plus propres à faire advenir autrui par la mise en scène de lui-même.

Ceci suppose que les formateurs en question aient pu se forger des compétences très particulières, faites de souplesse pédagogique, d'originalité, de créativité, de capacité à innover. Là dessus, leur capacité à faire appel à un imaginaire radical est un atout professionnel. En outre, la mobilisation de cette imagination seule viendra contrebalancer la demande de l'apprenant, le plus souvent utilitaire, et la propension au découpage des savoirs en contenus émiettés, qui est le lot de la logique organisationnelle des contrats en APP. En un mot, il leur faut être d'autant plus charismatiques que la nature du lieu où ils officient pourrait accréditer l'idée que l'apprenant pourrait se passer d'eux. De ce point de vue, les APP me paraissent représenter une alternative stratégique aux illusions de l'autoformation et ce, tout particulièrement pour les individus les plus isolés socialement, ou ceux confinés aux tâches les plus dépersonnalisantes ou les plus impersonnelles.

Une seconde remarque tient à ce que l'intervention professionnelle se déploie dans le champ de la culture, prise au sens anthropologique. Il s'agit de porter attention à la structure, en fait ternaire, de toute dynamique relationnelle : ici, celle qui tient ensemble apprenant/appreneur/tiers symbolisant, marqueur de culture. Présente virtuellement, même formellement absente, dans les thèmes d'apprentissage c'est «la culture (qui) donne forme à l'esprit (Jérôme Bruner)», dans un APP comme dans une structure traditionnelle de formation. Plus qu'ailleurs, ici cependant, cette dimension risque d'échapper à l'attention des formateurs, car la demande des apprenants y est très focalisée sur un aspect instrumental, sur des contenus précis articulés à un projet scolaire de validation par exemple, ou assujettis à l'acquisition de pré-requis à un concours, ou encore, à un savoir renforçant l'employabilité. Pourtant, la pédagogie personnalisée se doit de considérer les savoirs sous un angle non limité à leur instrumentalité mais, au-delà, pour la valeur qu'ils possèdent de marquer l'adhésion, derrière cette demande de l'apprenant, à une société et à ses références culturelles et morales.

Bien sûr, les éléments de la culture se transmettent sous forme de règles, de méthodes, de savoirs et de savoir-faire qui font le contenu explicite des apprentissages à acquérir (la règle de trois, l'accord du participe passé, la loi des nœuds, la maîtrise d'Internet, etc...); c'est là leur dimension de normalisation. Il faut entendre, par là, que l'individu peut se contenter de se conformer - d'être ainsi «dans les normes» - à ce qui est attendu de lui par la société, à ce qui lui est imposé, sans perception autre qu'une fin utilitaire à court terme. On parlera alors d'hétéronomie. Mais cette nécessité d'acquisition de savoirs utiles, dictée par des projets normatifs inéluctables, comporte une dimension sous-exploitée dans les contenus scolaires et qui pourtant recèle un potentiel d'autonomisation de l'apprenant.

En effet, les savoirs exigés dans le cadre d'une société donnée sont intimement liés à ce que cette société considère comme moralement valable, à ce qu'elle investit d'une valeur qui transcende la seule utilité. Connaître l'orthographe canonique et savoir maîtriser un micro-ordinateur, c'est aussi manifester son appartenance à un certain type de société. On est là dans l'acceptation, même implicite, de la dimension de normativité de toute culture. Derrière l'utilité recherchée réside l'élection du contexte d'usage. Cette consistance interne entre nature des savoirs (le contenu) et valeurs qui poussent à les acquérir (le contenant, ce qui donne une forme culturelle aux contenus) inscrit l'apprenant dans une dialectique de choix personnel, et donc d'émancipation, d'autonomie. Encore faut-il que l'acte de formation soit élucidation critique de ces valeurs, confrontation des normes auxquelles s'astreindre à l'aune de la qualité de l'insertion dans la culture que leur respect autorise.

D'un point de vue organisationnel, les APP me semblent constituer un modèle alternatif *soft* aux idéologies de la gestion des ressources humaines. Pour jouer avec les mots, on pourrait avancer qu'ils constituent des prototypes de gestion humaine des ressources. Autrement dit, en se centrant sur les personnes, et pas seulement sur les individus et les connaissances à transmettre, l'APP peut s'approcher au mieux du couplage personnel/interpersonnel, singulier/universel, savoir-être/devoir-être, requis pour s'affilier à une société démocratique. Peut-être l'APP détient-il là une clé déterminante qui le singularise, dans le marché de la formation : les contenus de savoirs y peuvent être des moyens d'accéder au «contenant» sociétal, et non des fins à vocation étroite qui assujettissent aveuglement les personnes à une société normalisante. En cela l'APP peut être un lieu où se rétablissent le primat et le rapport d'antériorité de la socialisation sur la scolarisation, la préséance de la personnalisation sur l'individualisation.

L'APP, un lieu propice à une subtile renaissance locale du lien sociétal

Ce que «donnent» les APP me paraît constituer un des moyens de répondre à une problématique majeure de notre société, dite individualiste, dans une acception péjorative. Leur finalité a en effet pour horizon éthique de faire que la personne qui y vient puisse exister d'une manière qui ne soit pas insignifiante.

L'idée globale que je voudrais reprendre à mon compte ici souscrit à la perspective du lien social tel qu'élucidé par Marcel Mauss, à partir de l'observation des échanges humains structurés par la dynamique d'une triple obligation : donner-recevoir-rendre. Cette approche a été reprise et enrichie par Alain Caillé qui propose de voir la société comme une texture compréhensible en termes de symbolisme, de politique (et donc d'action), d'association (ad-sociation, écrit-il, et donc d'alliance), dont le maître mot, véritable moteur anthropologique, serait le don⁶. Celui-ci ferait «intervenir à titre déterminant de l'action l'aspiration à l'émergence des possibles jusque là interdits»; il serait donc, dans «une exhortation à l'action, (...), une exhortation à l'individuation et à la manifestation de soi».

⁶ Caillé, A. : *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*. Ed. Desclée de Brouwer, Paris, 2000. p. 20 et p. 267.

Donner de soi... Ce que donnent les APP... Le sens de l'action pédagogique qui s'y pratique et celui du don auraient donc partie liée, dès lors qu'advindraient en synergie «la demande et le don qui y satisfait, la réception du don et son retour».⁷ Car les choses vont dans les deux directions : demander/donner/recevoir/rendre, et «prendre/refuser/garder», l'ensemble définissant une «politique du don», écrit l'auteur⁸. S'agissant de la formule APP, elle constitue un outil, concerté politiquement et décliné pragmatiquement, qui permet d'amorcer cette spirale vertueuse de l'intervention sur les accrocs du tissu social, et ce au plus près du terrain, là où les personnes peuvent demander et accepter de recevoir.

Mais tout d'abord, avant de parler remédiation à la suspicion de déchirure sociale, il s'agit de ne pas se tromper quant au problème auquel les APP entendent répondre. Ils ont été créés pour les jeunes dépourvus de qualification professionnelle, à qui il était impossible de trouver une place dans le monde économique. Dans leur tout début dans l'Est lyonnais, ils ont représenté un sas de normalisation, du double point de vue des comportements sociaux et des carences dans les savoirs de base : en attendant d'entrer dans un stage qualifiant, mieux valait être repris dans un lieu de scolarisation à la carte que voué à la logique marginale des bandes de jeunes en rupture d'intégration. Les APP sont nés d'une circonstance de crise, à savoir celle «des repères, de la transmission, des identités, de la raison; bref du lien social», comme le propose François de Singly analysant les paradoxes de l'individualisme de la société. Cette conjoncture s'est alors traduite en une option pédagogique focalisée sur la prise en charge globale des individus. Réponse à une difficulté de gestion des flux de jeunes chômeurs sous-scolarisés, les APP ont ainsi ouvert la réflexion sur une modalité originale de l'action politique. Ils ont initialisé un élargissement de la réponse aux pannes du système en l'orientant vers l'approche fine de la sous-socialisation (si je peux parler de façon normative), et, surtout, ils ont fait la preuve que l'on pouvait traiter conjointement le scolaire et le social, en entrant dans le politique par le sens et la puissance des interactions centrées sur les personnes.

Le rappel de cette genèse veut souligner la vocation des APP à renvoyer à une logique qui déborde la formation, pour s'approcher au plus près de la question des valeurs animant une société en proie à la signification de «la crise», autant qu'à cette dernière elle-même. A ce propos, F. de Singly manie le paradoxe en sous-titrant son ouvrage *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*⁹. Il esquisse par là un tableau de l'aspiration des citoyens à sortir de l'uniformité grâce à un nouveau type de lien social, qui soit idéal sans confiner au communautarisme, et très concret

⁷ *Op. cit.*, p. 262. Caillé propose quatre temps, et non trois, du lien anthropologique, «organisés en deux couples cohérents, la demande et le don qui y satisfait, la réception du don et son retour». La dynamique du don couplerait intérêt pour soi et pour autrui, obligation et liberté. Ainsi, la demande, comme la prière, sont analysées comme un appel à ce qu'autrui s'intéresse à soi, enclenchant alors de la part de cet autrui «l'aimance (ou intérêt pour autrui)», celle-ci suscitant à son tour l'obligation de donner, elle-même entraînant celle de rendre. Le cycle du don mobilise donc autant la capacité de recevoir que celle de demander.

⁸ *Op. cit.*, p. 263.

⁹ F. de Singly : *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. Ed. Armand Colin, Paris, 2003.

parce que capable d'incarner, là où elle se trouve, l'abstraction universaliste. Sans entrer très avant dans le débat sur la distinction, que j'ai faite ici entre individu et personne, l'auteur traite des modalités d'articulation des identités complexes individuelles dans «un lien qui sache unir sans trop serrer». Cette image m'évoque celle de la «bonne»¹⁰ distance à prendre pour un formateur spécialiste de pédagogie personnalisée. Les APP ne seraient-ils pas une sorte de micro-société dans laquelle se travaille cette adéquation? Un prototype de temps et d'espace où peut se dessiner cette articulation «juste» entre motivation personnelle et contrainte normative ? Un espace où renouer avec son histoire, sur un plan à la fois personnel et culturel ? On est là sur la distinction capitale entre individualisation et personnalisation.

Dans le souci qu'ont les APP de prendre en compte et de traiter les individus dans leur unicité, leur caractère insécable, réside en effet le risque d'oublier qu'être un sujet humain c'est précisément être incomplet, divisé. Les psychanalystes ne parlent pas d'individu; ils soulignent la division du moi et du sujet inconscient; ils évoquent l'Autre comme lieu d'où s'origine le sens, pour le sujet. Déployer toutes les acceptions de la notion de personne, comme je l'ai esquissé, veut mettre en lumière la nécessité de la participation symbolique de l'individu à un « nous » social, qui à la fois l'englobe et le dialectise.

L'utilisation des TIC dans les APP ne peut, non plus, faire l'économie d'une autre réflexion : celle sur leurs effets, en termes de socialisation et de personnalisation. On l'a dit, mais la question est cruciale ici, les techniques dites de communication ne sont pas la panacée. Car nombreuses sont les personnes qui souffrent moins d'un pseudo-individualisme sociétal que d'une vie grégaire, dépersonnalisante, où la perte de leur emploi, de leurs enracinements culturels, voire de leurs attaches primordiales, les laissent isolées dans la communauté, plus que triomphantes dans leur individualité propre; où la lucarne du petit écran et le primat de l'audimat¹¹ les réduisent à une existence uniformisée, sinon virtuelle, au sein d'une masse d'individus visionnant aux mêmes heures les mêmes programmes télévisuels; où l'interlocuteur en chair et en os est délaissé au profit d'un quidam qui s'impose au téléphone portable, infiltrant le temps et l'espace du récepteur et reconstituant ainsi avec lui une bulle dématérialisée. Le «buissonnement technologique»¹² est propice autant à freiner la possibilité de se socialiser qu'à favoriser la communication...mais laquelle ? Souscrire à l'usage des TIC, c'est s'obliger, en tant qu'institution de formation, à prendre la mesure de ses effets, du meilleur au pire, sur le procès pédagogique de personnalisation.

¹⁰ J'utilise à dessein cet adjectif, qui réfère à ce que Winnicott désigne sous les termes de « mère suffisamment bonne ». L'idée est celle d'un espace relationnel qui soit optimal, posé par une personne significative de l'environnement, conditions qui permettent au bébé, livré à ses propres pulsions et dépendant pour la satisfaction de ses besoins, de construire la fonction symbolique. Cet espace est dit «transitionnel» : il constitue un intermédiaire, fournit un contenant, où vivre de façon non catastrophique le passage entre la toute puissance imaginaire (propre à l'expression des pulsions brutes) et la réalité.

¹¹ Bernard Stiegler écrit, à propos du moteur de recherche Internet Google, qu'il est un « système qui repose sur l'audimat : il vous propose ce qui a été le plus demandé et renforce systématiquement le mimétisme social et la grégarité des comportements ». *In : Aimer, s'aimer, nous aimer. Du 11 septembre au 21 avril*. Éd. Galilée, Paris, 2003, p. 78.

¹² Même auteur, p. 64.

Du fait de leur activité, les APP devraient constituer aussi un terrain privilégié de recherche et d'expérimentation sur tous ces points chauds de notre société. Une sorte de pépinière où des professionnels bien formés s'attacheraient à observer comment s'articulent socialités primaire et secondaire, dimensions utilitaire et culturelle des demandes et des projets de formation. Cela suppose que les formateurs prennent conscience, pour eux-mêmes, de leurs habitudes non réflexives, c'est-à-dire de la portée de leurs pratiques, au plan du lien social décliné dans le champ spatio-temporel à échelle humaine qu'est l'APP.

Je me souviens à ce sujet de ma difficulté d'apprenante, quand le maniement du micro-ordinateur me posait problème : je voyais se dessiner la stupéfaction sur le visage du formateur, si pénétré de ses propres savoir-faire qu'il avait du mal à « penser » mon ignorance personnelle et donc à agir sur celle-ci. Sa maîtrise l'empêchait de réfléchir à son sens pratique personnel incorporé, à sa propre imprégnation inconsciente par rapport à l'usage de l'outil. Ses compétences de formateur le rendaient plus suspicieux, à l'égard de mon entendement individuel, que soucieux d'interroger mon fonctionnement personnel global. J'eus là la sensation aiguë de la différence entre individu et personne. Par contraste, une autre formatrice me semblait avoir parfaitement saisi ce qui était requis, pour moi personnellement. Elle modulait sa propre pratique en « donnant » de sa personne, si l'on peut dire : elle s'asseyait (une vraie présence bienveillante, côte à côte avec l'illettrée que j'étais), prenait un crayon (une matérialité pour moi rassurante, conforme à mes habitus personnels et qui me facilitait donc l'apprentissage), lançait une boutade (l'humour commun, antidote culturel à l'inquiétude, au contraire du regard qu'on s'attire, de la part de « celui qui sait » et ne comprend pas que vous ne compreniez pas).

Le lien social local qu'est la pédagogie personnalisée vit de ce que cette dernière s'inscrit dans le familier, dans la proximité d'un individualisme des uns « avec » les autres (comme l'écrit de Singly), de ce qu'elle noue et dénoue, au moment opportun et là où elles se manifestent, singularités et nécessité de dépasser celles-ci. Sous cet angle, la professionnalité des formateurs d'APP est particulièrement exigeante parce qu'elle a l'ambition - même si elle s'ignore elle-même comme telle - d'être un remède à certains aspects du procès même qui lui a donné droit de cité : la désaffiliation, la déshérence sociale faute de rapports entre personnes soucieuses les unes des autres.

Le secret des APP me semble tenir dans la gageure suivante : offrir, localement, une remédiation possible à un problème qui se pose globalement. Ils permettent la confrontation et la valorisation réciproque des individualités; les particularités respectives et respectables y nourrissent en altérité chacune des personnes en présence. Ils peuvent, sous certaines conditions, pallier « la perte de participation symbolique comme destruction de l'individuation »¹³ (je

¹³ Le philosophe Bernard Stiegler évoque « la perte de participation symbolique comme destruction de l'individuation » en analysant les actes les plus déviants socialement comme conséquence d'une déshumanisation. Celle-ci serait le fruit d'un affaiblissement de ce qu'il appelle « les capacités narcissiques primordiales », d'une carence profonde de la dynamique constitutive de l'identité, faute pour le sujet d'avoir vécu un rapport interhumain fructueux. « Pour que *je* m'individue, écrit-il, il faut que mon individuation participe du processus d'individuation collective, c'est-à-dire du *nous*, où, en

parlerais, ici, de perte de la capacité à être une personne), faille caractéristique de la société individualiste. C'est ainsi que la difficulté à trouver place ouvrirait la porte à une certaine forme de déshumanisation que la posture appropriée du formateur en pédagogie personnalisée permet de retravailler.

Les nouvelles technologies, les médias sont propices à une telle hémorragie du sentiment d'exister en tant que personne. En revanche ces outils, employés comme des moyens d'ouverture aux différents mondes possibles, peuvent être des vecteurs de dé-massification, des opportunités de dés-uniformisation, des moyens de développement des personnes, à condition qu'ils sollicitent l'esprit critique, l'autonomie de jugement. Il faut là-dessus évoquer l'enjeu que représente cette question de l'autonomie, à laquelle celle de l'auto-formation grâce aux TIC est souvent reliée. L'autonomie est une construction, toujours active et jamais achevée. C'est la mise en question de sa propre personne comme établie, au profit de sa personne en devenir.

Sous cette lumière, les APP peuvent donner à vivre, dans le plein sens du terme, des situations d'apprentissage, et pas seulement donner à apprendre des contenus institués. Ils se prêtent à un type d'alliance où trouver réponse aux carences de savoirs et, simultanément, questions à se poser sur le sens de sa position au monde, alors que, seul, on n'aurait pu seulement imaginer de s'interroger. «Décoller» des contenus, en prenant conscience des rapports sociaux dans le cadre duquel ils s'assimilent, c'est s'autonomiser par le canal du cercle vertueux des échanges en s'instituant soi-même, en participant de la création de sa propre personne.

La pédagogie personnalisée, à mon sens, doit tirer sa force de sa capacité de mettre en œuvre un imaginaire instituant (pour parler comme Castoriadis). Sa colonne vertébrale me paraît tenir dans «la position éthique face à l'être "blessé" socialement (qui) consiste à susciter en lui le désir de vivre comme puissance d'être (...), (d')apprendre à surgir dans l'existence, à s'affirmer et consentir aux rapports de forces», comme le suggère Fred Poché¹⁴. Encore faut-il que ce consentement à la lutte que peuvent stimuler les formateurs, chez des apprenants plus ou moins fragiles, soit étayé sur toutes les ressources d'une démocratie qui doit commencer par reconnaître les fragilités pour ce qu'elles sont, pour mieux les dépasser. À ce propos, notre philosophe écrit : «Qu'il s'agisse d'une société ou d'une personne singulière, être "soi-même", avec ses blessures, sa vulnérabilité, c'est assumer une identité que l'on n'a pas choisie et en même temps se construire dans le questionnement critique des valeurs reçues, des idéaux et "rencontres" que l'on fait»¹⁵.

Il me semble que la légitimité des APP aurait à se ressourcer dans une réflexion de ce type, couplant postures éthique et critique, afin de promouvoir

tant que *je*, je me suis toujours trouvé déjà inscrit. *Je* n'existe que dans un groupe : *mon* individuation est l'individuation de *mon groupe* - avec lequel néanmoins je ne me confonds pas, et tandis que, de plus, je puis appartenir à plusieurs groupes qui peuvent être en dysharmonie». *Op. cité* p. 43 et p. 62. C'est l'auteur qui souligne.

¹⁴ Poché, F. : *Une politique de la fragilité. Éthique, dignité et luttes sociales*. Éd. du Cerf, Paris, p. 233.

¹⁵ *Ibidem*, p. 240.

une visée politique de la pédagogie personnalisée. Ce serait renouer avec leur ambition première, tout en la problématisant de façon renouvelée, à la lueur de vingt ans d'expérience. Ce serait peut-être aussi le moyen d'étayer une nouvelle dialectique avec les pouvoirs publics, ainsi que le suggère Philippe Morin¹⁶.

Innovation et APP

*Ils ne savaient pas où ils voulaient aller
mais ils se disputaient sur le meilleur chemin à suivre.
Énigme chinoise*

Je ne prétendrai pas lire dans le marc de café quant à l'avenir des APP, mais je voudrais insister sur la fonction symbolique du travail qu'ils réalisent, au-delà de leur rôle fonctionnel. L'individualisation de la formation qui y est mise en œuvre constitue un exemple éclatant de la possibilité de dé-massifier l'enseignement. A l'heure où l'Education nationale s'interroge, dans un contexte qui se veut démocratique, ce n'est pas rien. Les APP répondent à la définition de ce que Cornélius Castoriadis a défini comme une société autonome : ils ont eux-mêmes créé leurs propres lois, ils se sont eux-mêmes institués, en libérant un imaginaire radical, démarqué des modèles d'enseignement existants. Ce faisant, la pédagogie personnalisée peut retravailler sur les dimensions d'individuation/socialisation plus ou moins malmenées par les aléas de la vie des personnes. L'individualisation, qui est ici une procédure, une technique de gestion de la formation, peut y être élargie au processus anthropologique et politique de l'émancipation des identités. Il y faut une philosophie et une pratique professionnelles, conjointement. Car la tâche est à la hauteur des enjeux, existentiels, économiques et moraux.

Là dessus, je m'interroge, derrière Philippe Morin qui appelle les APP à retrouver un élan d'innovation. S'ils ont fait largement leurs preuves, ceux-ci, d'après lui, semblent avoir cependant atteint certaines limites, sur plusieurs registres. Or, l'innovation qu'ils ont fait émerger, au fil du temps, ne se «transfère» pas. La logique de l'innovation n'obéit pas à un modèle épidémiologique, qui voudrait qu'une sorte de virus «contamine», même pour leur plus grand bien en l'occurrence, des pratiques de formation et des professionnalités «classiques» pour, sous cet impact, les faire «muter» en pratiques et professionnalités «alternatives». Les APP ont une capacité à se transformer, après avoir eu celle de s'instituer. N'est-ce pas dès lors le moment opportun pour mobiliser cet imaginaire et ces capacités, à partir de leur propre activité collective, de leur praxis spécifique, de leurs délibérations, afin d'altérer - de rendre autres - leurs propres structures, de transformer le déploiement de leurs propres activités ? Innover serait retrouver la dynamique instituante partie du terrain qui fut la leur, voici vingt ans, en formalisant une stratégie ajustée au nouveau contexte social.

¹⁶ Morin, Ph. : *Les APP, vingt ans après...Impact et perspectives*. In : *Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée, ou l'autoformation accompagnée en actes*. Ed. L'Harmattan, Paris, 2003, pp. 183-201.

Michel Callon, chercheur au Centre de sociologie de l'innovation, a forgé, à partir de cas de controverses socio-techniques ayant accompagné le développement d'innovations, un modèle rendant compte de la dynamique de ces dernières. Ce modèle bat en brèche l'idée de la « diffusion » de l'innovation, pour lui préférer celle de « traduction ». Les objets nouveaux, matériels et sociaux, ne sont pas « transférés » passivement, véhiculés par la grâce de quelque virus bienfaisant. Les acteurs impliqués ont à leur égard une attitude active, mêlant savoirs, intérêts et donc rapports de pouvoir qui font que l'objet en question est comme « traduit » (telle une langue dans une autre) en fonction du contexte social. Ces opérations sont liées au réseau informel de relations échappant à une décision hiérarchique. L'implantation et le développement d'une innovation tiendraient moins, ainsi, à son potentiel exclusivement technique propre qu'au charisme des acteurs qui la portent, à la dynamique d'influence qu'ils sont capables d'impulser et à la réactivité de leurs interlocuteurs.

À la lueur de ce modèle, la stratégie efficace, s'agissant des APP, ne devrait-elle pas changer de registre ? Il s'agirait, me semble-t-il, de se tenir au plus près de ceux des acteurs de terrain qui sont convaincus, prêts à se mettre inconditionnellement au service des APP comme fin, c'est-à-dire qui sont ancrés sur l'intérêt du principe APP comme lieu consistant, porteur d'une valeur politique à promouvoir. Le moteur d'un nouvel élan pour les APP requiert impérativement la propulsion par une éthique de conviction centrée sur les fins, redoublée par l'éthique¹⁷ de la responsabilité que confère le fait d'être lucide pour avoir à connaître, aussi, de la logique pragmatique des moyens.

Dans cette nouvelle dynamique, éthique plus que technique, l'objectif serait de chercher à provoquer un effet de relance de l'intérêt pour la pédagogie personnalisée. La stratégie de réseau des APP pourrait converger vers la construction d'une rhétorique différenciée, tout en nuances, apte à convaincre les décideurs et financeurs, voire à mobiliser l'adhésion de nouveaux partenaires, en « traduisant » l'esprit et la lettre qui les animent dans la « langue » de l'interlocuteur. À l'instar des compétences indispensables à la mise en œuvre de la pédagogie personnalisée, il y faut une flexibilité et une sensibilité aux valeurs propres aux différents types de personnes en cause dans un partenariat. En quoi la logique APP peut-elle, à la fois, servir leurs intérêts propres et correspondre à leur raison d'être sociétale et donc morale ? Comment leur « puissance d'être » peut-elle permettre aux APP de « surgir dans l'existence » des autres acteurs sociaux pour faire valoir l'innovation qu'ils représentent et infléchir des décisions en leur faveur ? Je pense là aux choix d'arbitrages émanant des acteurs politiques soucieux de démocratie ; mais aussi, par exemple, à l'intérêt potentiel des éditeurs de manuels scolaires (très mobilisés, par exemple, par les questions d'utilisation des TIC par les enseignants) ; ou encore aux organismes supports des APP (sur lesquels la pédagogie personnalisée semble ne pas avoir eu beaucoup d'impact). Le nouvel élan ne pourrait-il pas porter sur l'innovation que serait un réseau des APP devenant une personne morale, en termes éthiques et juridiques ?

¹⁷ Cf. Max Weber, qui développe un parallèle entre éthique de conviction et éthique de responsabilité dans : *Le savant et le politique*. Éd. Plon 10/18, Paris, 1959.

Une stratégie globale d'innovation se décline très concrètement en tactiques susceptibles de «traduire» l'offre d'objet innovant de façon différenciée selon les enjeux des différents types de partenaires. Elle consiste ensuite, toujours d'après Callon, à définir ce qu'il désigne comme «les points de passage obligés», c'est-à-dire les obstacles qui font problème et auxquels un système d'alliances approprié est capable de remédier à court et à long terme. Cette problématisation permet «l'entre-définition des acteurs», de leurs intérêts respectifs (les «dispositifs d'intéressement», dans le vocabulaire de la sociologie de la traduction), en vue de chercher à les aligner et à coordonner la complexité des positions sociales, des uns par rapport aux autres.

Jusque là, on est exactement dans la zone de compétences caractéristique des APP, rodés à la négociation et à la mise en œuvre de l'intersubjectivité dans l'établissement des objectifs de l'action. Mais là où se joue, de façon cruciale, l'innovation et son développement, c'est dans la stratégie de légitimation de la nouvelle perspective voulue par les instigateurs de la dynamique. S'agissant des APP en l'occurrence, comment réamorcer l'intérêt des pouvoirs publics, Conseils régionaux et Etat, de façon à déployer ce que certains semblent ignorer: la portée politique de la pédagogie personnalisée ?¹⁸

Le modèle sociologique proposé évoque là la question de la représentativité des porte-parole. Parmi les différentes catégories d'acteurs d'une innovation, il existe des participants convaincus, mais aussi des gens inertes, d'autres opposants, voire hostiles. Or, pour qu'une idée neuve soit réappropriée et mise en œuvre à échelle réelle, après «traduction», il lui faut mobiliser dans la durée. La personnalité de ceux des acteurs les plus combattifs, en même temps que les plus souples dans le déploiement des ressources relationnelles, s'avère cruciale : il faut à l'innovation des porte-parole dotés de la puissance susceptible de galvaniser des énergies multiples et contradictoires, et ce d'autant plus que le contexte d'incertitude sociopolitique est manifeste.

J'esquisse là le dessin d'une série de profils de compétence d'acteurs d'APP soucieux de viser un rebond de ces structures, la prise en charge de nouveaux publics (Philippe Morin suggère de regarder vers les PME-PMI), un maillage plus dense (pour neutraliser les problèmes de mobilité et de délai), des partenariats élargis (comme je l'évoquais à propos des maisons d'édition de matériel pédagogique intéressées par l'idée de personnalisation).

La professionnalisation des acteurs d'APP serait peut-être un instrument levier dans ces nouvelles impulsions. Elle forgerait, entre autre, des porte-parole capables de promouvoir le «produit» APP. Ceci suppose d'adjoindre, aux compétences en matière de savoir-faire pédagogiques des personnels, des connaissances en sociologie des organisations, des savoir-être communicationnels propices à tenir une place déterminante dans la dynamique des controverses, simultanément à un savoir-devenir collectif étayé sur un pouvoir-imaginer. Renouer ensemble toutes les dimensions qui définissent cette profession singulière qui s'exerce dans le champ de

¹⁸ J'ose ici un clin d'œil humoristique, venu de ma culture de formatrice : « Comment faire aimer les mathématiques à une jeune fille qui aime l'ail ? » questionne-t-on, en sciences de l'éducation.

structures centrées sur les personnes, serait une des façons de répondre en termes... personnalisés et instituants à la fois, aux exigences fonctionnelles de la société et à sa finalité démocratique.

Les APP et «le principe espérance»

Après avoir reçu de l'APP de Rouen ce qu'il pouvait me «donner» (à apprendre, à voir, et à remettre en question), j'ai éprouvé le besoin de lui «rendre» compte de mes acquis personnels. Outre d'avoir eu à faire la preuve de ma capacité de navigation sur Internet, j'ai éprouvé pour ma part un devoir-être, «traduit» dans la rédaction du présent article critique, au sens de l'analyse que je peux faire, personnellement, de la portée des termes qui composent le sigle APP. Ce que le social a fait, le social peut le défaire, disait Bourdieu; je rajouterais...et le refaire. Ainsi ai-je voulu «refaire» le monde, ici, en quelque sorte.

Transposons et questionnons. Il y a vingt ans, l'APP a figuré le passage obligé précédant l'accès à la formation pour les jeunes en difficulté. Le produit APP ne s'est pas diffusé à la manière d'une épidémie de grippe à l'ensemble du territoire. Au prix d'un certain volontarisme des acteurs locaux et régionaux, et de la pugnacité des animations régionales et nationale, des pratiques exceptionnelles se sont généralisées jusqu'à obtenir des résultats tangibles : 200 000 personnes touchées chaque année, soit l'équivalent des effectifs d'une centaine de lycées. Il me semble qu'il y a là matière à investir sur une politique de valorisation et d'extension, dans une société inquiète de sa «fracture sociale». Amorcer chez les décideurs le désir de rapprocher les deux bords de cette faille, par le soutien d'un courant pédagogique qui soit l'occasion d'une sorte de propédeutique sociale, ne serait-ce pas une perspective autour de laquelle fédérer les professionnels des APP ? Une utopie plausible ? Un souffle d'espoir, tel que savent l'exhaler ces figures héroïques de nos contes d'enfant, génératrices de lendemains qui apprennent, dans les circonstances les plus désenchantées ? Pour ma part, je voudrais en suggérer deux.

L'un de mes héros fut Ulysse, l'homme aux mille ruses, usant du terme de personne pour s'en faire un nom propre afin d'échapper au cyclope Polyphème. «Mon nom est Personne» jeta-t-il, provocateur, anticipant par là sur la dénonciation nominative que ne manquerait pas de faire son geôlier aveuglé, à l'adresse de ses congénères accourus pour le secourir et l'interrogeant sur l'identité de l'individu source de ses tourments. Qu'est-ce donc que ce terme de personne, qui désigne un être imaginatif et habile, *homo ludens* avec les mots et *faber* dans ses compétences, au point de savoir et de pouvoir se dérober à l'agression du monstre ? De se nommer en se protégeant ? D'affronter la société vorace et déshumanisée du Moloch ? Freud aurait mis cette subtilité de langage au compte de la pulsion de vie d'Ulysse. Pour sa part, Jung aurait imputé la puissance alchimique de l'intelligence consciente de celui-ci au «dispositif d'adaptation au monde» qu'est la *persona* d'un individu.

Le second de mes personnages favoris porte, lui, un nom qui n'est pas à double sens : il s'agit de Guillaumet, dans l'ouvrage de Saint-Exupéry *Terre des hommes*. Tombé avec son avion dans les Andes, épuisé au point d'être

saisi du désir de se laisser mourir dans les glaces, il va cependant résister à cette pulsion mortifère et marcher, se traîner, ramper, jusqu'à ce qu'on le retrouve. De cette épopée, on connaît souvent sa parole d'homme, adressée à l'ami qui avait mobilisé les secours : « Ce que j'ai fait, je te le jure, aucune bête ne l'aurait fait ». Au détour de mes quinze ans, ce qui m'insuffla, personnellement, à tout jamais, l'espérance de la vie par le sens de la lutte, ce fut la raison que Guillaumet se donna à lui-même pour échapper à la pétrification par le froid : «Ma femme, si elle croit que je vis, croit que je marche. Les camarades croient que je marche. Ils ont tous confiance en moi. Et je suis un salaud si je ne marche pas.»¹⁹. La *persona* de Guillaumet, sa force d'adaptation au monde, c'est sur la pulsion de mort qu'elle a triomphé, grâce à la puissance de l'attachement.

Pour ne pas conclure. Nouvelle énigme : les APP ont-ils une *persona* ?

«Presque chaque profession a sa *persona* spécifique (...). Le monde impose un certain comportement, et les professionnels s'efforcent de répondre à son attente», écrit Carl Gustav Jung²⁰.

Alors, au prix de la résolution d'une nouvelle énigme, les APP au Pays des Merveilles, ça va marcher encore ?

Alice : Pouvez-vous me dire, s'il vous plaît, quelle direction je dois prendre?

Le Chat : Cela dépend, dans une large mesure, de là où vous voulez aller.

Annie Mioche, 1^{er} novembre 2004

¹⁹ A. de Saint-Exupéry : *Terre des hommes*, éd. Gallimard, Paris, 1939, p. 56.

²⁰ Jung, C.G. : *L'Âme et le Soi. Renaissance et individuation*. Éd. Albin Michel, Paris, 1990, p. 28.